

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

PROJET
ASSOCIATIF
2021-2025

Préambule : Sous la responsabilité du Conseil d'administration, l'élaboration de ce projet associatif 2021-2025 a été pilotée par la commission Vie associative et a associé des administrateurs, des adhérents et des salariés.

Inscrit dans la continuité du précédent projet associatif, ce document de référence réaffirme les valeurs, les missions et les principes d'action de l'association. Il doit guider la conduite de nos actions pour les 5 prochaines années.

Il a été validé par le Conseil d'administration du 15 avril 2021 et présenté à notre Assemblée Générale du.....

« Les réalisations sont ce qu'elles sont. Elles seront progressivement dépassées. La conviction qui les suscite, elle, ne passera pas ». – Père PINEAU, 1962, extrait du Livret Statutaire



Entraide & Solidarités : un engagement de plus de 70 ans auprès des plus précaires

Au sortir de la seconde guerre mondiale : un monde dévasté à reconstruire

En 1947, quelques jours avant Noël, à la sortie de la guerre, le centre de Tours est encore en ruines. Un homme, sortant de prison, croise l'Abbé Pineau alors aumônier de la maison d'arrêt et lui demande de l'argent. L'abbé partage avec lui un casse-croûte et la conversation s'engage : « dans quelques jours ce sera Noël et je serai toujours aussi gueux après qu'avant ». L'abbé décide de faire quelque chose pour ceux qui s'abritent dans les ruines ou les cabanes de jardin, ceux qu'on appelle les « clochards » et qui, pour lui, sont des « frangins ».

Dès le début de l'année 1948, entouré d'une quinzaine de bénévoles prêts à s'investir sans réserve, à donner temps, compétence et argent, l'Abbé Pineau aménage, dans l'urgence, un grenier pour l'hébergement d'hommes à la rue, un accueil spécifique pour les femmes dans un hôtel, une permanence d'accueil et un vestiaire.

Le 3 décembre de la même année l'association « Entr'Aide Ouvrière », renommée en 2018 « Entraide et Solidarités », est née. Elle vient en aide à tous les malheureux, plus spécialement aux chômeurs, sans distinction de race ou de religion. En parallèle, l'Abbé Pineau crée une association jumelle, avec un Bureau et un budget propre, le Comité d'Aide aux Détenus (CAD) pour favoriser l'insertion des sortants de prison et limiter la récidive. Les deux associations fusionnent en 2015.

Dans le respect des principes de laïcité, les bénévoles sont animés par leur croyance dans les potentialités de chacun, en l'indiscutable dignité de tous et aux possibilités de rétablissement de l'Homme dans toutes ses dimensions. Ainsi, leurs actions ne se limitent pas à des œuvres de charité ou d'assistance mais elles visent à offrir aux personnes en grande précarité un soutien pour trouver un travail, un logement, une place dans la société.

Un système social, économique et politique qui ne répond pas aux besoins des plus précaires

La lutte contre la grande précarité n'est pas suffisamment investie par les pouvoirs publics. Entraide Ouvrière s'est battue :

- **Pour créer de nouveaux lieux d'accueil** : foyer pour femmes, hébergements pour hommes, garderie, etc.
- **Pour diversifier les réponses** : mise en place d'un service médico-social, d'un service de suite, d'une permanence médicale, de cours d'alphabétisation, de chantiers d'insertion, de dispositifs d'accompagnement dans l'emploi ou dans le logement, etc.
- **Pour sensibiliser, informer, alerter et dénoncer la situation des plus précaires auprès du grand public et des autorités** : création d'un journal « Perspectives », organisation de collectes, d'appel aux dons, d'espaces de réflexion, de portes ouvertes, etc.
- **Pour renforcer son collectif** : création du bulletin de liaison des équipes de l'association, association des salariés aux instances de gouvernance de l'association, mise en place de colloques, etc.



- **Pour renforcer son action** : parce que l'association ne veut ni ne peut, toute seule, mener une réflexion et une action efficace, elle se rapproche d'autres associations et prend part aux travaux inter-associatifs de la FNARS (aujourd'hui FAS – Fédération des acteurs de la solidarité), de la FARAPEJ (Fédération des associations Réflexion Action Prison Et Justice), de l'ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Prison) et du réseau Uniopss/Uriopss (Union des organismes privés à but non lucratif du social et de la santé).

Des valeurs à conjuguer avec les évolutions de la société et des politiques publiques

Au fil des années, les pouvoirs publics ont été sensibles à la situation des plus précaires, les exigences qualitatives se sont renforcées et les attentes des personnes ont évolué. Entraide et Solidarités s'est engagée dans la mise en œuvre des politiques publiques, elle a recruté du personnel diplômé et a transformé ses modalités d'accompagnement (développement de l'individualisation de la prise en charge, respect du droit des usagers, mise en place de démarches d'évaluation, etc.).

Aujourd'hui Entraide et Solidarités est reconnue par les autorités publiques. L'implication et l'engagement des bénévoles, son inscription territoriale locale, sa structuration et son professionnalisme en font aujourd'hui un partenaire incontournable de la lutte contre les exclusions et de l'accompagnement des personnes en difficultés spécifiques.

Cette évolution nécessaire ne doit pas remettre en cause :

- ◆ **La force de l'alliance des bénévoles et des salariés** d'Entraide et Solidarités pour agir auprès des plus démunis, pour repérer les besoins non satisfaits ou émergents, pour proposer des nouveaux projets et conduire les actions ;
- ◆ **La force de son militantisme** visant à toujours alerter, informer et interpeler sur la condition des plus précaires ;
- ◆ **La force de ses valeurs** permettant à l'association de faire des choix, de porter des combats et de se positionner par rapport aux autres acteurs.

C'est cette conviction qui nous conduit aujourd'hui à réaffirmer le projet associatif d'Entraide et Solidarités.

Les valeurs d'Entraide et Solidarités

□ Le respect et la promotion de la personne

Entraide et Solidarités défend les principes suivants :

- Tolérance et absence de jugement de valeur de la part de tous sur les causes de l'exclusion de chaque personne,
- Egalité entre les personnes,
- Dignité humaine,
- Droit à la différence.

Ces valeurs sont d'autant plus affirmées qu'elles s'adressent à des personnes fragiles, exclues ou isolées qui peuvent difficilement faire valoir leurs droits.



□ La solidarité et la fraternité

Les actions d'Entraide et Solidarités comportent toujours une dimension solidaire et fraternelle se traduisant par :

- L'intérêt porté à l'autre ;
- L'entraide et la complémentarité d'acteurs différents par leurs origines, expérience, âge, statut, pour venir en aide aux personnes en difficulté ;
- Le soutien aux solidarités naturelles (familles, amis, entourage et pair-aidance).

□ L'engagement pour une transformation sociale

Forte de ses valeurs fondatrices, Entraide et Solidarités aspire à une transformation sociale visant à garantir :

- la justice sociale c'est-à-dire une société promouvant l'égalité des droits et la solidarité ;
- un développement équitable qui prévient les exclusions et satisfait les besoins en santé, éducation, habitat et emploi ;
- un développement vivable et viable qui crée des richesses et améliore les conditions de vie matérielles de tous, tout en préservant la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques.

Elle se positionne comme un partenaire des autres acteurs de la lutte contre les exclusions et de l'accompagnement des personnes avec des difficultés spécifiques. Elle sait défendre, dans une approche constructive, ses principes d'action.

Nos missions

Répondre dans l'urgence aux besoins de toute personne en situation précaire

Entraide et Solidarités s'engage à répondre, dans l'urgence, à des besoins élémentaires : manger, dormir, se soigner, retrouver des ressources, accès aux droits fondamentaux en :

- Accueillant toute personne sans discrimination d'aucune sorte,
- Allant vers les personnes qui ne font pas spontanément de démarches,
- Travaillant avec un réseau de partenaires.

Des outils : hébergement d'urgence, service intégré d'accueil et d'orientation, cabinet médical, accueil des personnes victimes de violence intrafamiliales, équipes mobiles sanitaires, maraude, etc.

Lutter contre l'exclusion

Constatant à quel point l'errance contribue à la dégradation de la personne et combien le processus d'insertion est long et aléatoire, il nous paraît crucial de développer des actions préventives permettant de lutter contre les exclusions. Entraide et Solidarités agit dans différents domaines : accès au savoir, formation, promotion de la santé, droit au logement, insertion sociale et professionnelle, prévention et lutte contre les violences conjugales et prévention de la récidive.



***Des outils :** observatoire du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, accompagnement socio-éducatif, Lits d'Accueil Médicalisés et Lits Halte Soins Santé, centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales, placement extérieur, épicerie sociale, accompagnement socio-professionnel, centre de formation, etc.*

Développer le pouvoir d'agir et l'insertion dans la Cité des personnes démunies

Chaque individu possède en lui des potentialités lui permettant d'être acteur de son propre changement. Cette conviction conduit les différents intervenants à passer d'une logique de réparation à une logique de développement.

Aussi ambitieuse que soit cette mission, elle est sans doute la plus fondamentale car elle permet à toute personne de découvrir ses potentialités, de reconstruire des repères, des codes culturels et sociaux et de retrouver confiance pour viser son autonomie et l'exercice de sa citoyenneté.

Entraide et Solidarités accompagne dans toutes les dimensions de la vie, en sécurisant le parcours des personnes et en s'appuyant sur les facteurs majeurs d'insertion : le logement, la formation, le travail, la santé et la vie citoyenne.

***Des outils :** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, chantiers d'insertion, centre de formation, pensions de familles, épicerie sociale, accompagnement social et médico-social, accompagnement vers et dans le logement, accueil des familles de détenus, etc.*

Favoriser et valoriser l'expression des personnes en situation de précarité

L'action d'Entraide et Solidarités repose sur l'écoute de la parole des personnes en situation de précarité afin qu'elles puissent, elles-mêmes, défendre leurs droits et définir leur projet de vie. L'association soutient cette parole en sensibilisant et interpellant le grand public et les autorités afin qu'elle soit entendue et prise en compte.

Ainsi, Entraide et Solidarités s'engage à jouer un rôle actif et co-responsable. Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, elle propose des adaptations ou des innovations nécessaires, elle interroge la pertinence des critères et des indicateurs d'évaluation et elle dénonce des dysfonctionnements, toujours dans l'intérêt des personnes les plus précaires.

***Des outils :** projet personnalisé, démarche participative et animations, espaces d'expression et de réflexion, participation à la définition des politiques publiques locales, communication dans les médias, observation sociale, participation des usagers au fonctionnement de l'association, adhésion à des réseaux nationaux associatifs, etc.*

Défendre et promouvoir le projet associatif d'Entraide et Solidarités au service du territoire

Dans le cadre de ses missions, Entraide et Solidarités développe et s'implique dans un réseau de partenaires. Elle souhaite mettre en synergie les différentes compétences et observations du territoire afin de garantir la complémentarité et la cohérence des actions pour un accompagnement de la personne dans sa globalité et sans rupture.

Des outils : Touraine Insertion, coordination migrants, médiation active entre salariés et employeurs pour un emploi durable, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, démarche développement durable, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, etc.

La gouvernance d'Entraide et Solidarités

C'est dans la complémentarité des différents acteurs et dans le respect de la place de chacun qu'Entraide et Solidarités agit pour permettre à toute personne en situation de fragilité de trouver sa place dans la société. Le fonctionnement associatif vise à :

- Permettre la contribution de chacun au développement de réflexions et d'actions destinées à améliorer le sort des personnes accompagnées ;
- Consulter les bénévoles, les adhérents et les salariés quant aux choix et aux moyens d'action ;
- Faciliter le travail en équipe, aussi bien transversal que par pôle, pour mener à bien les projets ;
- Communiquer en permanence et à toutes les étapes.

Ces engagements sont affirmés dans la **Charte du Bénévolat** et la **Charte du Management participatif** de l'association.

□ Le fonctionnement d'Entraide et Solidarités

Une Assemblée Générale composée de personnes qui adhèrent, portent et essaient les valeurs d'Entraide et Solidarités.

Un Conseil d'Administration qui définit les orientations politiques et stratégiques de l'association et qui en contrôle l'exécution.

Un Bureau qui, de façon collégiale, conduit le quotidien de l'association.

Des bénévoles de terrain qui agissent au plus près des personnes, au côté des professionnels.

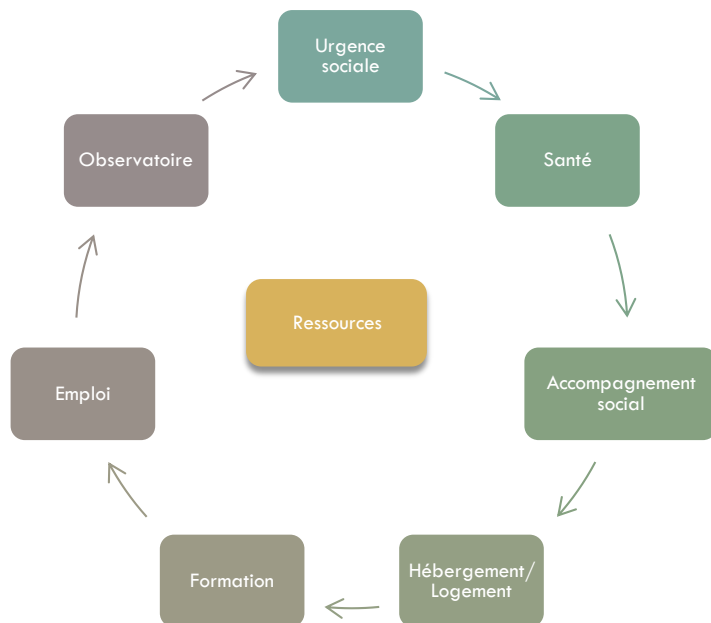
Une Direction Générale qui met en œuvre les missions qui lui sont confiées par le Conseil d'Administration dans le cadre du Document Unique de Délégation.

Des Directions de Pôles qui assurent le pilotage des Activités, leur fonctionnement et la cohésion des services et qui contribuent à la réflexion prospective.

Des professionnels salariés qui mettent en œuvre les actions nécessaires au fonctionnement de l'association et à l'accompagnement des personnes.

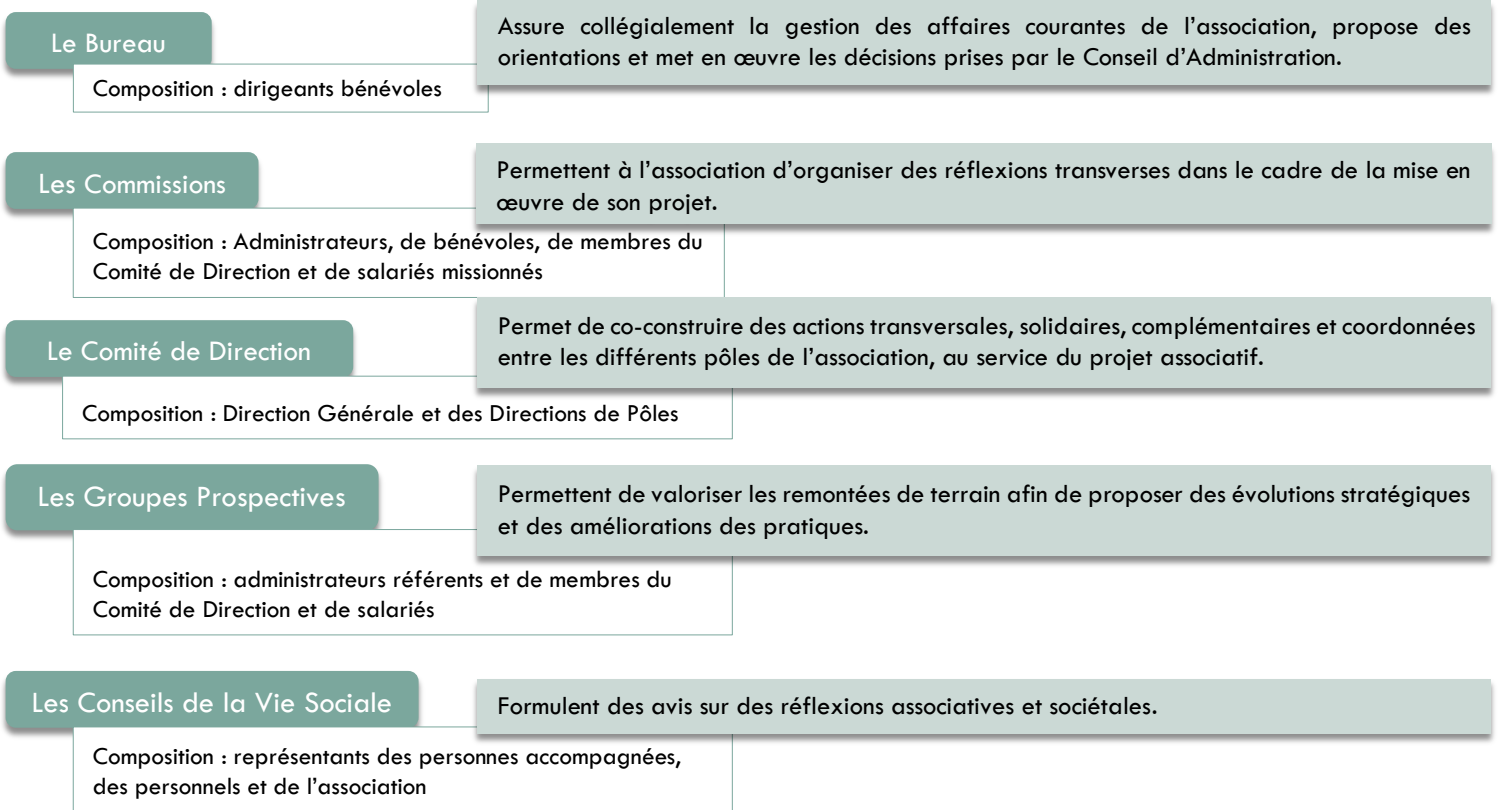
Des stagiaires et des jeunes volontaires qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général.

Les Activités





□ Les instances de travail partagé de l'association



L'ambition stratégique d'Entraide et Solidarités pour les années 2021-2025



Ancrer les actions d'Entraide et Solidarités dans les aspirations des personnes et les défis sociétaux

Engagement n°1 : Assurer la pertinence et la pérennité des différents dispositifs afin de répondre à la diversité des besoins des personnes accompagnées.

Engagement n°2 : Consolider et développer les partenariats au service d'un accompagnement global, tourné vers le droit commun, et sans rupture.

Engagement n°3 : S'investir dans la transition écologique et sociale.

Engagement n°4 : Sécuriser le parcours des personnes accompagnées en luttant contre toutes les formes de récidive.



Renforcer l'agilité d'Entraide et Solidarités afin d'améliorer l'efficacité de son action

Engagement n°5 : Valoriser la connaissance de l'association des besoins des personnes les plus défavorisées et du territoire en structurant ses différentes observations.

Engagement n°6 : Renforcer sa méthodologie de projet au service de l'anticipation et de l'innovation.

Engagement n°7 : Mettre en synergie les différents acteurs et services, veiller à la qualité de vie au travail des professionnels et au bien-être des bénévoles dans leurs activités, notamment afin de mobiliser l'ensemble du potentiel de l'association au service des personnes accompagnées.



Redynamiser toujours la gouvernance associative afin de préserver les forces vives d'Entraide et Solidarités et ainsi défendre ses ambitions associatives

Engagement n°8 : Affirmer et faire valoir les valeurs associatives tant en interne qu'en externe afin de renforcer les moyens de militance, l'indépendance et la capacité d'innovation de l'association.

Engagement n°9 : Identifier les risques et les évolutions nécessaires, développer un management participatif et enrichir la dirigeance afin de renforcer et sécuriser la vie de l'association.

Engagement n°10 : Promouvoir le Bénévolat pour donner à tous ceux qui le souhaitent la chance d'être acteurs et d'en faire un réel levier d'inclusion sociale.